

AVRIL 2024

Bonjour à toutes et à tous,  
Cette sortie de l'hiver résonne avec intempéries répétitives et démoralisation généralisée. La perspective de retrouver soleil lumière et douceur du printemps, et de NOUS retrouver autour des prochains événements nous fait du bien à tous.

Des réunions pour la sécurité du village ont débuté et devraient donner lieu à des aménagements dès cette année.

L'année a bien démarré côté festivités et cela va se poursuivre. A noter cette année, le centenaire de la reconstruction de notre église les 28 et 29 septembre (p 4).

Je vous souhaite bonne lecture et vous dis à très bientôt

Bien cordialement !

Billy Journet

Maire



## Les prochains RDV

**Dim. 5 mai**

Passage d'un cortège de 150 motos vers 10h direction Havrincourt

**Mer. 8 mai**

Messe du souvenir à 9h30 à Flesquières  
Dépôt de gerbe à 11h30 suivi du verre de l'amitié

**Dim. 19 mai**

84ème anniversaire de la tragédie du 19 mai 1940 : 10h30 sur la place des combattants



**Mer. 1er mai**

Vente de muguet

Comme chaque 1er mai, une vente de muguet sera organisée par l'association Flesquières en fêtes



**18 & 19 mai**

C'est la fête du village !

Comme chaque année, les 18 et 19 mai seront consacrés à la fête du village...

**15 juin**



Cochon à la broche !

Comme annoncé tantôt l'association Flesquières en fêtes envisage de proposer une nouveauté en 2024 avec un cochon à la broche, venez nombreux...

**13 juillet**



**14 juillet - 11h à la Mairie**

Fête nationale

A l'occasion de la fête nationale en 2024, l'association Flesquières en fêtes envisage de proposer une animation le 13 juillet au soir (retraite aux flambeaux, lâchers de ballons, barbecue ? etc.)

Petits Frères des Pauvres  
**LA BARAQUE à Frat'**  
La convivialité retrouvée

Et toujours les

**Interventions gratuites de la baraque à Frat' :**

**Mardi 30 avril 14h30 :** Atelier **A la manière de... avec des enfants**

**Mardi 14 mai 14h30 :** Escape game CLUEDO Géant

**Mardi 11 juin 14h30 :** Animation Jeux Olympiques

➔ Il est possible de venir vous chercher si besoin, contactez le **07.76.87.84.11**

# Les événements du début d'année...

## Dimanche 17 mars *repas tripes*



Une réussite avec une salle comble, **plus de 150 repas ont été réservés**. Un Merci aux participants toujours aussi nombreux. Mais également un Merci aux membres présents sur cette journée intense. Un joli baptême pour les nouveaux membres du Comité des Fêtes !!!

Repas offert par le CCAS aux Aînés de plus de 63 ans et leur conjoint aux membres du conseil municipal et leur conjoint ainsi qu'aux employés communaux. Un moment convivial en musique animé par Alain qui chantait les années 60 et 70, mais aussi un moment gourmand assuré par le Traiteur St Jacques.

## Dimanche 3 mars *repas des aînés*



## Lundi 1er avril - Chasse à l'Œuf de Pâques



La Cloche est passée ce matin pour les enfants de notre commune. Le soleil était au rendez-vous. Une belle chasse aux œufs. Un verre de l'amitié pour petits & grands. Les enfants sont repartis un sachet garnis de chocolats & une petite surprise.



## Vendredi 12 avril - JO dans la salle des fêtes...

Dans le cadre des jeux olympiques le roc Rugby olympique de Cambrai est venu à la **salle des fêtes de Flesquières** afin de présenter le rugby aux enfants de l'école maternelle. Les enfants ont appris à se déplacer sans faire tomber la balle, à faire des passes et à poser la balle derrière la ligne pour marquer un essai.

## Vendredi 12 avril a été inaugurée la réfection du puits situé rue d'Artois



Encore une belle réalisation de l'entreprise Henninot qui, en 10 jours, permet de retrouver le puits communal dans son état quasi d'origine, avec les mêmes matériaux et sans doute le même charme. La cerise sur le gâteau, est la fabrication à l'identique de la porte en chêne par le papa de Johan Beauvisage, avec une belle originalité : une magnifique insertion du blason communal ! Ajoutons que les ferrures d'origine ont été conservées, le résultat est splendide ! Bravo à **tous les deux**, ce monument rejoint le beau patrimoine du village...



# Déjections canines

Rappelé fin 2023, il est toujours constaté le manque de civisme de certains propriétaires de chiens, responsables de nombreuses déjections canines sur la voie publique... Cela est inadmissible et justifie un nouveau rappel des sanctions encourues.



## Quelles sanctions ?

L'amende pour déjection canine est fixée à 35 euros le plus souvent, mais les communes sont libres de gonfler le montant par arrêté municipal. Ainsi, à Lille, l'amende s'élève à 50 euros, 65 euros à Valenciennes, 68 euros à Arras ou Boulogne-sur-Mer, 110 euros à La Madeleine (soit 68 euros augmentés de 42 euros pour frais de nettoyage, détaille la mairie), 200 euros à Saint-Omer et... 335 euros à Étaples (pareil, le montant du procès-verbal est à 68 € mais la note de l'enlèvement du déchet par le service de propreté urbaine grimpe à 267 €)!

La municipalité compte sur le bon sens des habitants qui doivent ramasser les déjections de leur chien.

Outre ces nuisances, des divagations canines sont également à déplorer, et pour des raisons de sécurité, un nouvel arrêté municipal va être formalisé espérant ainsi que les propriétaires de nos amis canins, fassent enfin preuve de bon sens, et de civisme !

# Nouveaux arrivants

La municipalité rappelle que tout **nouvel arrivant** est tenu de se présenter en mairie, afin d'une part de se faire connaître, et d'autre part de faciliter l'état civil et la communication de toutes les informations envers les habitants.

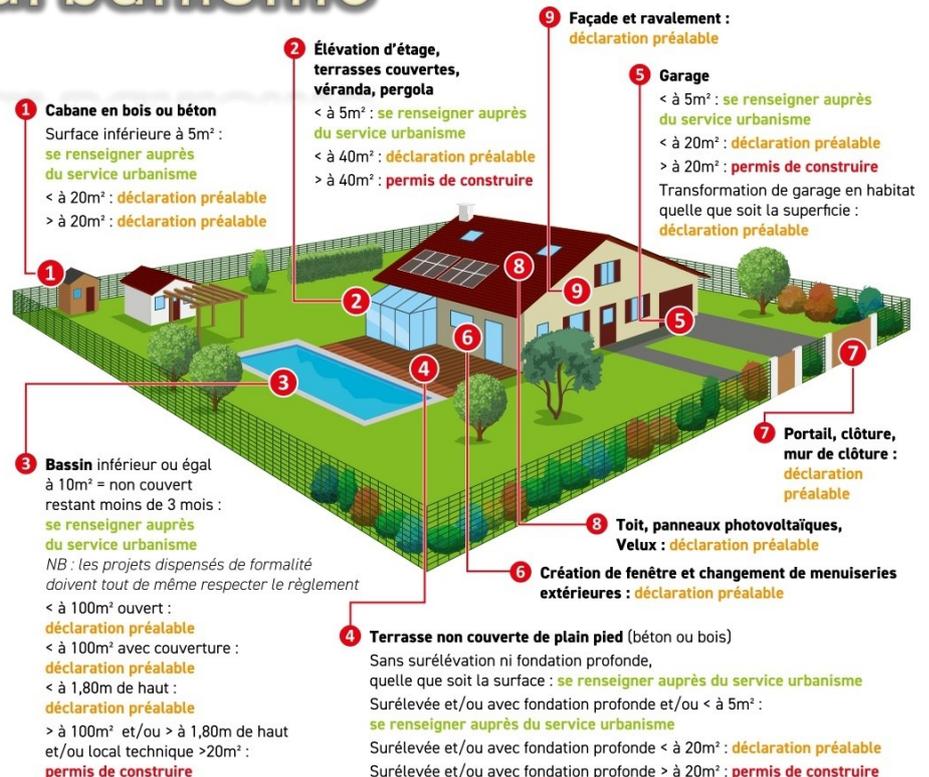


## Démarchages dorénavant interdits

Devant la recrudescence des arnaques en tout genre lors de démarchage à domicile, la municipalité a décidé **d'INTERDIRE ces démarchages**, pour assurer la tranquillité et la protection des plus vulnérables. Un arrêté municipal va être rédigé.

# Obligations d'urbanisme

Nous portons à nouveau connaissance à l'ensemble de la population que **les travaux d'urbanisme nécessitent souvent, selon sa nature, le dépôt en mairie d'une déclaration préalable**, voire d'un permis de construire. L'infographie ci-contre vous permettra d'y voir plus clair. En cas de doute, merci de vous rapprocher d'Emma la secrétaire de mairie qui vous indiquera la marche à suivre.



## "FLESQUIERES ALERTE"

Avec les nombreuses actualités, la mairie est en train de réfléchir à une solution pour **alerter la population** sur les différents problèmes d'urgence qui pourraient se manifester...



Le principe serait que, en dehors de l'équipe municipale, tout habitant qui serait témoin de situations ou d'événements « louches », pourrait remonter l'information au maire, adjoints et/ou conseillers. Ces derniers déclencheraient alors le dispositif « Flesquières Alerte » qui permettrait ainsi de **prévenir instantanément par SMS** les habitants qui souhaiteraient intégrer ce dispositif. [\[A SUIVRE\]](#)

## Centenaire de l'Eglise

L'église St-Géry de Flesquières détruite après la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale a été reconstruite à partir de 1924. La



municipalité a décidé d'organiser les **28 et 29 septembre 2024** le CENTENAIRE de la reconstruction ! Au programme des deux jours :

Samedi 28	Dimanche 29
	11h : Cérémonie du centenaire
Exposition sur l'Eglise par Jean-Marie Caudmont [MAIRIE] <b>Non-stop pendant les deux jours</b>	
19h Concert Gospel à l'église	14h : <b>Escape Game</b> organisé par des bénévoles de l'équipe du clocher

## Tonte



Les beaux jours arrivent et nous vous rappelons que la municipalité a pris un arrêté relatif à la lutte contre les nuisances sonores.

Ce dernier précise que la tonte des pelouses, et l'usage d'outils pouvant porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore (*tronçonneuse, perceuse, raboteuses, bétonnières, débroussailleuses...*) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- de 8h à 20h du lundi au vendredi
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- de 10h à 12h le dimanche

